

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 D 00986

Numéro SIREN : 844 744 300

Nom ou dénomination : M.M. HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt 11813

Désignation de l'entreprise M & M HOLDING Néant *

Adresse de l'entreprise EN PRAGNAT NORD 01500 AMBERIEU EN BUGEY

Numéro SIRET * 8 4 4 7 4 4 3 0 0 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	187 328	042	187 328		137 335	
	Total I (5)	044	187 328	048	187 328		137 335	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070				
		Autres * (3)	072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	1 207	086	1 207		1 164	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		Total II	096	1 207	098	1 207		1 164
		Total général (I+II)	110	188 535	112	188 535		138 499

		PASSIF		Exercice N		Exercice N-1	
				NET 1		NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100	100		100	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	10	10		10	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	17 073	4 831			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	17 447	12 243			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142	34 630	17 183		
	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	137 078	108 263			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 310	2 162			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 11 425)	172	14 517	10 890			
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	153 905	121 315			
	Total général (I + II + III)	180	188 535	138 499			

RENOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	108 179
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	49 993
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>M & M HOLDING</u>		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		
A RÉSULTAT COMPTABLE				13	1	1	2	2	0	
				2	2	0	2	2	1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210						
	Production vendue	biens	215	214						
		services *		217	218					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232					
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
		Variation de stock (marchandises) *			236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238						
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240						
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242		3 747		1 533		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243						
Rémunérations du personnel *				250						
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252						
Dotations aux amortissements *				254						
Dotations aux provisions				256						
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262						
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)				264	3 747		1 533			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(3 747)		(1 533)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	22 159		15 454			
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294	965		1 679			
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	17 447		12 243			
RÉSULTAT ISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	17 447	314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324						
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-clis d'associés	247		330	1 108					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. series)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. series A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			342	
Divers ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993			350		
								22 159		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352			354	3 604		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356						
	Déficits antérieurs reportables : *4.....7.22 dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370			372	3 604		

MC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 710
Autres dettes	205
Total	2 382

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	136 360		49 993
Prêts, autres immobilisations financières	975		
TOTAL	137 335		49 993
TOTAL GENERAL	137 335		49 993

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			186 353	186 353
Prêts, autres immobilisations financières			975	975
TOTAL			187 328	187 328
TOTAL GENERAL			187 328	187 328

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	975	975	
TOTAL	975	975	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	468	468		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	136 610	28 431	93 661	14 518
Fournisseurs et comptes rattachés	2 310	2 310		
Groupe et associés	14 312	14 312		
Autres dettes	205	205		
TOTAL	153 905	45 726	93 661	14 518
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 278			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 188 535.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 17 446.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

M.M. HOLDING
Société de participations financières de professions libérales par actions simplifiée
au capital de 100 euros

Siège social : En Pragnat Nord, 01500 AMBERIEU EN BUGÉY
844 744 300 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 17 447 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **17 447 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 34 520 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président
M. Melvin CELLIER

